



**Responsable Pédagogique :**

**Docteur Mireille CHERQUI**

Téléphone : 06.12.11.12.45. Email : [mireille.cherqui.38@gmail.com](mailto:mireille.cherqui.38@gmail.com)

Un **conseil de coordination** : Début juin, et après chaque cycle d'enseignement, une synthèse est réalisée avec évaluation et perspectives (stages).

Cette séance finale sera celle de l'analyse des mémoires de fin de cursus pour la validation finale devant le jury.

- **Objectifs pédagogiques et scientifiques :**

A la fin de cette formation l'étudiant en auriculothérapie :

Aura identifié :

- La nature neurophysiologique de l'auriculothérapie
- Les théories et méthodes principales de l'auriculothérapie
- Les indications de l'auriculothérapie, outil de traitement complémentaire parfaitement compatible avec la pharmacothérapie
- Les sources de données principales et les outils de documentation pour y accéder

Aura participé à :

- Un travail dirigé en groupe sur plusieurs semaines afin de discerner les bonnes indications de l'auriculothérapie et d'acquérir les gestes spécifiques de cette pratique
- **La rédaction d'un mémoire**, témoignant de ses débuts de pratique de l'auriculothérapie, en respectant une approche scientifique (bibliographie, groupes témoins, analyse statistique...)

- **Objectifs en termes de compétences professionnelles :**

A la fin de cette formation l'étudiant en auriculothérapie aura :

- Réfléchi à l'action interprofessionnelle dans le cadre des équipes de soins multidisciplinaires hospitalières ou libérales
- Participé à **un stage clinique (soit en milieu hospitalier, soit en clinique médico-chirurgicale, soit en cabinet médical)** où il aura eu une pratique réelle en milieu de soins sous la tutelle d'un maître de stage. Les lieux de stage sont actuellement (pouvant évoluer dans le temps) :
  - CETD Institut Gustave Roussy, Hautes-Bruyères Rue Edouard Vaillant 94805 Villejuif Cedex
  - CETD Hôpital Bicêtre, 63 rue Gabriel Péri, 94276, Le Kremlin-Bicêtre
  - CETD Hôpital Foch, 40 rue Worth, 92150, Suresnes
  - Service de Pédiatrie et Consultation Douleur, Hôpital Jeanne de Navarre, Rte de Verdilly, 02400 Château-Thierry

**Public concerné :**

Médecins et étudiants en médecine en instance de thèse.

- **Mode de recrutement / sélection :**

Les équipes pédagogiques de chacune des universités sélectionnent les étudiants sur dossiers de préinscription.

Le dossier comporte :

- Les niveaux de formations acquis,
- L'expérience professionnelle
- Une lettre de motivation

**Les dossiers seront examinés par le Responsable Pédagogique** et si besoin par le Responsable Universitaire.

Un entretien pourra être proposé pour des situations particulières.

- **Localisation de la Formation :**

Les cours auront lieu à tour de rôle dans chacune des Universités : 2 séminaires à Strasbourg, 3 séminaires à Paris 11

- **Cours et programme :**

2 années universitaires, 130 heures au total réparties en 5 séminaires de 11 heures par an et 20 heures de stages hospitaliers

- Cours d'enseignement théorique : 90H (45H par année) - - Travaux dirigés : 20H (10H par année)

- Stages hospitaliers : 20H, de préférence en cours de la 2<sup>ème</sup> année, réparties en 3 ou 4 stages

• **Modalités d'évaluation des étudiants**

MODALITES	FORME	POIDS DANS LA NOTE FINALE
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un examen écrit qui comporte</li> </ul>	Une session en juin. Une session de rattrapage en septembre, pour les étudiants ayant obtenu une note inférieure à 10/20 mais supérieure à 5/20	Poids de l'examen écrit dans la note finale de l'examen de la <u>première année</u> : 100 %
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un examen écrit qui comporte</li> </ul>	Une session en juin. Une session de rattrapage en septembre, pour les étudiants ayant obtenu une note inférieure à 10/20 mais supérieure à 5/20	Poids de l'examen écrit dans la note finale de l'examen de la <u>deuxième année</u> : 80 %
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Stage en milieu de soins</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Validation indispensable pour obtenir le diplôme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présence de 20 heures sur un ou 2 ans en milieu de soins.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mémoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mémoire à remettre et à présenter de façon orale durant 15 minutes en fin de 2<sup>ème</sup> année</li> <li>• Compte pour 20% de la note de la 2<sup>ème</sup> année</li> </ul>	

⇒ En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les modalités d'enseignement sont susceptibles d'être modifiées